



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire



SECTION ALPES-VAUCLUSE

Journée territoriale du 21 juin

Avignon, le 20 juin 2022

La Direction territoriale organise sa journée territoriale annuelle. Cette année encore, elle se déroulera sous le prisme de la bienveillance, de la bienséance et du jeu pour les personnels. Un triptyque sous une forme classique usitée dans les méthodes managériales du privé. Un chapeau de bienvenue est présenté avec cette invitation « se connaître, se reconnaître, échanger, partager ». Pour notre organisation syndicale, la connaissance, le partage et l'échange, on serait plutôt pour. Encore faudrait-il qu'il y ait aussi reconnaissance... toute l'année.

Que la hiérarchie territoriale organise un temps fort chaque année pour permettre d'engager des réflexions sur les politiques régionales ou territoriales est une bonne chose en soi. Malheureusement, pour cela il faut que la parole soit libre, qu'on soit réellement entendu et que ces échanges engagent des changements dans nos missions et nos conditions de travail. Cela n'est plus le cas depuis un certain moment. A l'image des consultations pour les états généraux de la Justice ou du placement à la PJJ. Ce n'est qu'un simulacre de débat professionnel. Des peines de stage, aux RRSE à J+1, aux présences aux audiences de culpabilité, en passant par les placements imposés aux foyers par la Dt et les injonctions faites par la Dt à l'insertion, tout concourt à une dynamique inverse de celle qui nous est proposée une fois l'an. Et que dire du mépris de la PJJ en termes de reconnaissance salariale ?

Actuellement, plusieurs mobilisations sont en cours et notamment celle concernant la prime Ségur pour tous les personnels. Rappelons que les personnels administratifs et des Dt en sont exclus, tout comme les directeur.trices, les stagiaires et les formateurs.trices et les infirmiers.ères. Dans un contexte de crise économique majeure qui ne fait que commencer, et d'inflation galopante, octroyer une prime Ségur à certains personnels et en exclure d'autres est tout simplement honteux et révoltant.

Notre organisation syndicale appelle à la grève le 23 juin. Le bureau syndical propose un rassemblement dès 10h30 devant la Dt pour obtenir une audience au DT sur ce point, mais aussi sur la question de l'UEMO d'Avignon qui est une unité en grande souffrance professionnelle depuis plusieurs mois et qui subit les injonctions de la Dt sans aucune reconnaissance. Certaines équipes ont fait le choix d'ouvrir une cagnotte pour permettre aux adjointes administratives d'être en grève et de pouvoir se déplacer en Dt. Si les directions des services montrent toute leur solidarité dans ce mouvement sur cette journée, cela serait un signe fort envoyé à la DPJJ.

Par ailleurs, faut-il aussi rappeler que l'administration conserve sous son manteau le projet tout aussi désastreux de la NBI qui est censé entraîner une perte de salaire pour certains personnels s'il était appliqué tel quel. Dans ce contexte économique, envisager des pertes de revenus pour les personnels est un affront supplémentaire aux agent.es de la fonction publique. Après avoir maintenus les liens sociaux durant la pandémie avec nos publics, les personnels de la PJJ auraient pu s'attendre à autre chose de leur direction.

Dans ce contexte, faire semblant ou faire comme si tout allait bien dans le meilleur des mondes, ne nous paraît ni sain, ni décent. Proposer un après-midi ludique avec une course d'orientation autour du CJPM nous semble tout autant farfelu, voire provoquant. Le CJPM que nous avons combattu est un carcan procédural et avant tout un objet politique au service d'une politique sécuritaire. 9 mois après, les premiers bilans démontrent ce que nous annoncions avec le Syndicat des Avocats de France et le Syndicat de la Magistrature : une procédure judiciaire aux mains des parquets, qui vide de leur sens éducatif les missions de la PJJ. En faire un objet d'amusement est l'illustration d'une politique territoriale déconnectée.

Plusieurs collègues nous ont fait part de leur désintérêt, voire de leur colère quant à l'organisation de cette journée. Même si nous savons aussi que pour bon nombre de collègues il peut y avoir un intérêt à décompresser avec ce type de journées. Il ne s'agit pas d'empêcher qui que ce soit de s'y rendre évidemment. Simplement, on ne peut enjoindre les personnels à se rendre à cette journée territoriale sans convocation nominative. Un.e agent.e de la fonction publique a pour principal devoir d'exercer ses missions et de répondre à une convocation nominative de sa hiérarchie. En clair, rester sur son service et faire son travail ne peut être source de sanctions.

Par ailleurs, dans une période de canicule et de réchauffement climatique avancé, il nous semblait que la fonction publique se devait d'être exemplaire. Et convoquer plus de 140 personnels sur un lieu en pleine journée, ne nous paraît pas l'exemple à suivre.

Le bureau syndical du SNPES/PJJ/FSU Alpes-Vaucluse